

La Mairie



Horaires d'ouverture :

Le lundi :
De 9h15 à 12h00

Le mardi :
De 17h00 à 19h30

Le mercredi :
De 9h15 à 12h00

Le vendredi :
De 9h15 à 12h00

Numéro de téléphone

03 82 87 03 24

Adresse Électronique

mairie@veckring-helling.fr



Vous recherchez une info sur la commune ?

Rendez-vous sur le site de la commune :

veckring-helling.fr

Vous souhaitez être informé /prévenu /alerté sur la commune

Charger l'application



13 juillet 2022

Fête Nationale à la Salle Socioculturelle avec feu d'artifice



Don du Sang

Salle Socioculturelle

25 Juillet 26 septembre

28 novembre



Chères Veckringeoises et Hellingeoises, Chers Veckringeois et Hellingeois,

Cette année scolaire s'éteint sous des coups de chaleur précoces, préludes aux grandes vacances d'été.

Ce mois de juin a dansé, chanté, marché, joué : avec le retour des traditionnelles manifestations annuelles : la Fête Patronale, la marche populaire IVV, des tournois de Foot, la première Fête de la Musique. Nous attendons tellement ces événements qui nous rassemblent.

Et... la Fête du 40^{ème} Anniversaire du FOOT-BALL CLUB DE VECKRING.

Il y a 40 ans ...

Permettez-moi de faire un arrêt sur image ; je fus parmi les jeunes qui, avec le Président Ali MAKHLOUFI créèrent le FOOT-BALL CLUB DE VECKRING. Monsieur Ali MAKHLOUFI s'en est parti jouer ailleurs... Trop tôt...

Bien trop tôt !

Je renouvelle mes remerciements à tous ces bénévoles qui se sont investis afin que ces festivités soient des réussites ; elles sont essentielles pour le dynamisme de notre village au sein duquel, grâce à elles, le bon vivre-ensemble prend tout son sens !

Pendant cette période estivale, chaque administré va pouvoir profiter du temps ensoleillé et de jours de repos bien mérités.

Nous avons vécu des mois difficiles, marqués par un contexte sanitaire mondial et l'invasion russe en Ukraine.

Ces deux situations impactent la situation économique mondiale ; la forte augmentation des énergies, les prix des matières premières et alimentaires réduisent fortement notre pouvoir d'achat.

Les prévisions budgétaires communales de l'exercice budgétaire 2022 ont été votées après débats, lors du Conseil Municipal du 5 avril dernier.

Au-delà des dépenses obligatoires de fonctionnement que nous devons certainement revoir à la hausse vu la forte augmentation des énergies, nous avons également ouvert les lignes budgétaires qui inscrivent tous les projets émanant de notre volonté de moderniser notre cadre de vie avec toujours, le regard tourné vers l'avenir.

Cela devient très difficile de synchroniser notre équilibre financier avec l'augmentation incessante des coûts des matériaux qui altèrent nos prévisions budgétaires en matière d'investissement. Ceux-ci ne peuvent plus être réellement établis lors de l'estimation des projets.

Cet état de fait nous conduira certainement à en abandonner certains, au tout dernier moment, lorsque nous aurons connaissance des résultats des appels d'offres travaux afférents à ceux-ci, faute de pouvoir assumer financièrement !

Il nous faut observer encore plus de rigueur et prospecter à tout instant afin de trouver le moindre financeur, nous dirigeant plus particulièrement vers tous les organismes attributaires de subventions... Et là sur ce terrain, vous pouvez faire confiance à mon investissement personnel.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une période estivale sous les meilleurs auspices.

Pascal JOST
Maire de VECKRING

Vie Municipale en image

EMBELLISSEMENT DE NOTRE VILLAGE

Achat d'une citerne d'eau pour arrosage, complétée par une pompe haute pression pour nettoyage



Réhabilitation d'une partie du mur d'enceinte du Paint Ball avec sécurisation de l'arrêt de bus



EXTENSION DE LA COMMUNE

Le projet de lotissement Rue de l'École à Helling est toujours dans l'attente des résultats et décisions suite aux sondages archéologiques



RENOVATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Changement des fenêtres du bâtiment abritant la salle de la Bibliothèque et la salle Déco-Loisirs



PISTES CYCLABLES

Des travaux de débroussaillage ont été effectués en prévision de la réalisation de la future piste cyclable. La négociation d'achat de plusieurs parcelles privées continue, afin d'avoir une liaison entre Monneren /Veckring en toute sécurité.



INSTALLATION DE TABLES DE PIQUE-NIQUE

Afin que les promeneurs puissent se reposer, des tables de pique-nique ont été positionnées à certains endroits de la commune.



Vie Municipale en image

ABATTAGE ARBRES MALADES

Une opération d'abattage des arbres malades qui devenaient dangereux pour les passants a été réalisé sur la commune



Lutte contre les chenilles processionnaires

Afin de préserver la présence de mésanges pour lutter naturellement contre les chenilles processionnaires, des nichoirs ont été installés dans la cour de l'Ecole Maternelle



Vous avez des chenilles processionnaires dans VOTRE jardin : C'est de VOTRE RESPONSABILITE !

IL FAUT AGIR VITE !

- Supprimer les nids de soie à l'aide d'échelle ou autre engin de coupe, par temps froid ou pluvieux et détruire les cocons en les brûlant sur place. Bien se munir de gants et de lunettes pour se protéger, et surtout ne pas jeter le cocon avant de l'avoir détruit !
- Pléger les arbres de juin à octobre, à l'aide de pièges à phéromones
- Disposer des sacs-papiers qui recueillent les chenilles en procession lors de leur descente des arbres
- Privilégier sur les lieux un agent naturel et inoffensif pour l'homme, le « bacillus thuringensis ». On trouve ces produits dans les magasins de jardinerie.

Ces chenilles provoquent de graves réactions allergiques :

- Réaction au niveau des yeux
- Bouffées et démangeaisons sur la peau
- Difficultés respiratoires

Ne pas s'approcher et surtout ne pas les toucher !

La chenille processionnaire vit dans des nids accrochés aux arbres et se déplace en groupe.

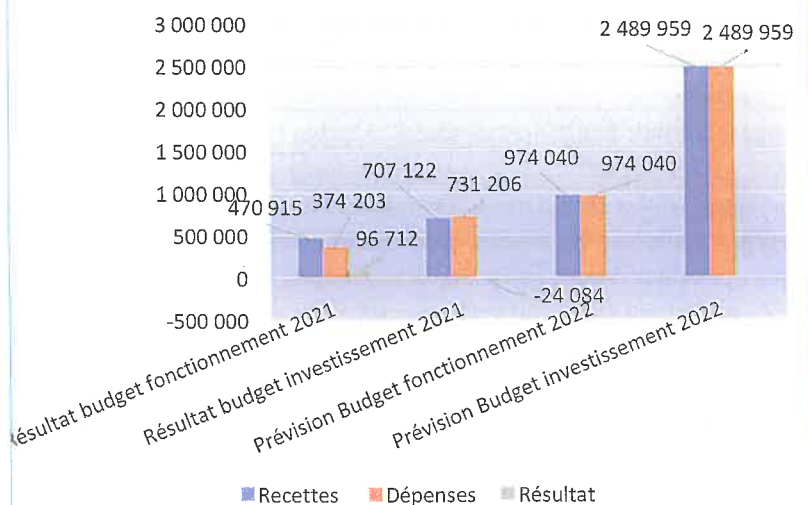
Finances Communales

Le 5 avril, le Conseil Municipal a voté le Budget Communal 2022.

Pour l'exercice 2021, il en ressort un excédent de fonctionnement de 96 712 € et un déficit d'investissement de 24 084 €

Les prévisions pour 2022 en investissement sont importantes car elles comportent de nombreux travaux dont la réfection du bâtiment de l'ancien presbytère et ses abords.

BUDGET Communal



Les évènements

Cérémonie 9 mai Le lundi 9 mai, dans le cadre des cérémonies des Commémorations du 8 mai et de la Journée Européenne qui célèbre sa paix et son unité **organisées par la Communauté de Commune de l'Arc Mosellan**, une commémoration a eu lieu devant l'ouvrage du Hackenberg. Plus de 400 élèves de 15 écoles étaient présents, ainsi que tous les Elus de notre secteur dont notre Préfet et Sous-Préfet.



Marche populaire IVV Le 26 juin, après 2 années d'annulation due à la pandémie Covid, l'Association de Préservation de l'Observatoire des Chênes Brûlés, avec l'aide de plusieurs associations, a organisé la 28ème Marche Populaire IVV, où 3 parcours étaient proposés 5 / 10 et 15 km.



Fête Patronale Le week-end des 11 et 12 juin, le Comité des Fêtes a organisé la fête du village, qui n'avait plus eu lieu depuis 2019, suite à la pandémie du COVID.



Fête de la Musique Le 24 juin plusieurs groupes de musique se sont donnés rendez-vous.



Tournois de Football

Plusieurs tournois de foot ont été organisés par la FC Veckring tous le mois de juin, ainsi qu'un rassemblement d'anciens, afin de fêter les 40 ans d'existence du FC VECKRING



Vie Municipale en image



ATTENTION TRAVAUX



A partir de septembre, et cela pendant plusieurs mois, des travaux conséquents

vont être entrepris sur la commune : **Cela générera des gênes de circulations ou autres.**



- ▶ Création piste cyclable
- ▶ Loissement avec enfouissement réseau rue de l'Ecole à Helling.

Veillez nous en excuser.

Le Comité des Fêtes, Association



qui organise la fête patronale de Veckring

et le la Fête Nationale, recherche des bénévoles pour intégrer leur équipe.

Pour tout renseignement

adressez vous à la présidente Mme Christophe Fabienne Tél. : 03 82 82 34 50

Bon à savoir



L'OBLIGATION

DE BALAYAGE



la propreté des trottoirs incombe aux propriétaires, syndics gestionnaires de copropriétés, locataires, riverains de la voie publique, ainsi que les occupants à titre commercial de l'espace public : étalages divers, terrasses, concessions de toute nature, chantiers... Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison.

Les balayures et les feuilles mortes (surtout à l'automne) ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

Les professionnels nettoient l'espace à l'issue de leur activité quotidienne.

Une attention particulière est demandée pour le ramassage des mégots.

Les saletés et déchets collectés lors du balayage doivent être ramassés et évacués selon leur nature ou à défaut avec les ordures ménagères.



EN CAS DE NEIGE OU DE VERGLAS



Il appartient à chaque riverain d'assurer la sécurité du passage sur le trottoir le long de sa propriété. Le sel de déneigement est interdit aux pieds des arbres et auprès des végétaux.

DE DESHERBAGE



le désherbage des trottoirs incombe aux propriétaires, syndics gestionnaires de copropriétés, locataires, riverains de la voie publique, ainsi que les occupants à titre commercial de l'espace public : étalages divers, terrasses, concessions de toute nature, chantiers... Ils sont tenus de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques.

Les déchets végétaux résultant des opérations de désherbage doivent être ramassés et présentés à la collecte des déchets verts [Insérer lien interne vers Collecte des déchets] ou emmenés aux déchetteries de l'ARC Mosellan : ABONCOURT - KOENIGSMACKER - GUENANGE.

Les herbes coupées, binées ou arrachées ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

Les berges des ruisseaux



En application des articles

L 215.14 et suivants du Code de l'Environnement et de l'article 114 du Code Rural l'obligation d'entretien des cours d'eau (lit et berges) incombe aux propriétaires riverains. Lorsque le cour d'eau délimite deux propriétés, son lit appartient pour moitié à chaque propriétaire Mais pas l'eau, car c'est une ressource vitale et universelle qui appartient à tous

ETAT CIVIL 2022



ILS SONT ENFIN ARRIVES !

Après de nombreuses galipettes dans le ventre de maman pendant les neuf derniers mois, ils ont décidé de pointer le bout de leur nez

Aaron KUJAWA

9 Janvier

Owen PESTEL

18 Mai

Sam HAUSER

7 Juin

Colyne LAVIGNE

10 Juin



ILS SE SONT DIT « OUI »



Frédéric PERERA

ET

Sophie MIJEON

28 Mai

Pierre ANCELET

ET

Maëlle LI MANI

4 Juin



Décès
de Madame Chantal DOERPER
21 Mars 2022

Bienvenue aux bébés et
félicitations aux parents.

Félicitations
aux nouveaux époux

Sincères condoléances

HONNEUR à notre doyenne

Nous avons rendu visite à la doyenne de notre village Mme REDEL Yvonne pour ces 93 ans



Vie communale

Aire de jeux pour enfants à partir de 2 ans

L'aire de jeux a été ouverte très récemment, pour le plus grand plaisir de nos enfants

Je voudrai rappeler que cette aire de jeux n'est pas un lieu de rassemblement pour nos adolescents, dès la nuit tombée, elle doit être libérée de toutes activités !

Il est regrettable de constater le non-respect des consignes indiquées sur le panneau d'entrée de cet espace, où nous retrouvant de nombreux mégots alors qu'il est strictement interdit d'y fumer ainsi que des actes de vandalisme ont déjà été observés et un non-respect des plantations sur les abords de cet espace !

Les auteurs, vus par caméra, seront poursuivis et plainte sera faite en gendarmerie

